



HONORAIRES DE TRANSACTION AU 01/09/2022

LOCAUX D'HABITATIONS :

| MONTANT DE LA TRANSACTION Net vendeur | TTC | TVA (20%) |
|--|----------|-----------|
| < 250 000€ | 4 800 € | TVA 20% |
| De 250 000€ à 650 000€ | 9 000 € | TVA 20% |
| > 650 000€ | 18 000 € | TVA 20% |

PROMOTION IMMOBILIERE, TERRAINS A BATIR, LOCAUX COMMERCIAUX, BUREAUX : 5% TTC du prix net vendeur

SAUF CONVENTION EXPRESSE ENTRE LES PARTIES (INDIQUEE AU MANDAT), LA REMUNERATION SERA A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR.

HONORAIRES DE LOCATION AU 01/09/2022

- 12 € / m² pour les visites + 3 € / m² pour rédaction de l'état des lieux et bail soit 15 € / m² à la charge du propriétaire et du locataire.